

## Projet de déménagement de Soisy vers Éragny : quel impact pour vous ?

La Direction a présenté un projet de déménagement du site de Soisy vers celui d'Éragny d'ici fin 2025.

Ce projet concerne les équipes tertiaires de l'UCI IDF, avec pour objectif affiché de regrouper les effectifs, renforcer les synergies, améliorer les conditions de travail et anticiper les travaux lourds prévus à Soisy en 2025.

Mais qu'en est-il concrètement pour les salariés concernés ?

### Contexte et objectifs du projet

#### Pourquoi ce déménagement ?

- Anticiper les nuisances sonores des travaux à Soisy.
- Regrouper les équipes sur un seul site pour plus de cohésion.
- Améliorer certains services sur site (restauration, vie de site, présence managériale).

#### Quelles conditions actuelles ?

- À Soisy : bâtiments Debussy et Ravel, 450 m<sup>2</sup> au total, parking partagé (108 places), plus de restauration collective depuis juin 2024.
- À Éragny : locaux disponibles (604 m<sup>2</sup>), 100 salariés UCI déjà sur place, RIE à environ 11 minutes à pied, parking plus grand mais non sécurisé à ce jour.

### Mobilité : des impacts bien réels

- 15 salariés verront leur temps de trajet quotidien augmenter, avec une hausse estimée de l'empreinte carbone des trajets (jusqu'à +22 tonnes équivalent CO<sub>2</sub>).
- Pas d'analyse complète des temps de trajet en transports en commun, malgré la demande insistante de la CSSCT.
- La Direction s'engage à compléter cette étude, mais cela reste à concrétiser.

### Sécurité et conditions de travail

- Le parking d'Éragny n'est pas sécurisé actuellement.
- La prise en compte du pool de véhicules de Soisy reste floue.
- Sur les risques psychosociaux : la CSSCT a alerté sur l'instabilité chronique, la perte de repères, la cohésion future des équipes.
- La direction assure qu'il n'y aura pas de changement dans l'organisation du travail (y compris sur le télétravail). La CFTC veillera à ce que ces engagements soient respectés.



## Projet de déménagement de Soisy vers Éragny : quel impact pour vous ?

### Des alternatives existent

Les salariés ont proposé une solution intermédiaire :  
Transférer temporairement les postes dans le bâtiment Berlioz, le temps des travaux dans Debussy.  
La direction a accepté d'en étudier la faisabilité, mais rien n'est encore acté.

### Calendrier prévisionnel

- Novembre 2025 : Présentation du SDIT (Schéma Directeur Immobilier de la DO IDF).
- Fin 2025 : Possible déménagement à Éragny... sous conditions.

### La position de la CFTC Orange : pour un déménagement respectueux de tous

Oui à la cohérence immobilière, non à la précipitation.  
Oui à une amélioration des conditions de travail, non à une dégradation des conditions de vie personnelle.

#### La CFTC demande :

- Le report du déménagement jusqu'à la présentation du SDIT en novembre 2025.
- La mise en place de la solution Berlioz comme alternative temporaire pendant les travaux.
- Le maintien des tickets restaurant pour tous les salariés qui le souhaitent.
- Une flexibilité du temps de repas, compte tenu du temps d'accès au RIE.
- Des compensations financières et organisationnelles pour l'allongement des trajets.
- Le maintien des accords de télétravail pour les salariés concernés.
- Un suivi post-déménagement des risques psychosociaux, pour détecter et traiter les éventuelles difficultés.
- La sécurisation du parking d'Éragny et l'accès garanti au pool de véhicules.

#### Et vous, qu'en pensez-vous ?

Vos remontées sont précieuses. N'hésitez pas à nous contacter.

La CFTC soutient les cadres et non cadres pour toujours plus d'équité  
dans notre sociétés. Nos valeurs ? C'est aussi les vôtres.

